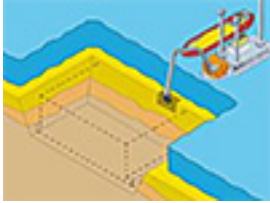


Avec la méthode traditionnelle de creusement de tunnels immergés, le résultat obtenu est un tunnel enterré sous le cours d'eau qu'il traverse.

Procédure de construction



Une tranchée est draguée dans le lit de la voie d'eau.



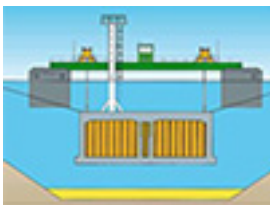
Les éléments constitutifs du tunnel sont construits au sec, par exemple dans un bassin de moulage, un chantier de fabrication, sur une plate-forme de manutention adaptée aux bateaux ou dans une usine.



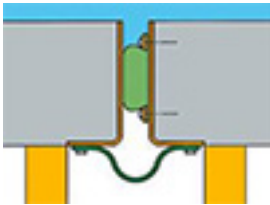
Les extrémités des éléments sont provisoirement recouvertes de coffrages.



Chaque élément du tunnel est transporté jusqu'au site, en général au moyen d'un dispositif flottant tel qu'une barge, ou à l'aide de grues.



L'élément est abaissé et déposé sur son emplacement final, au fond de la tranchée draguée.

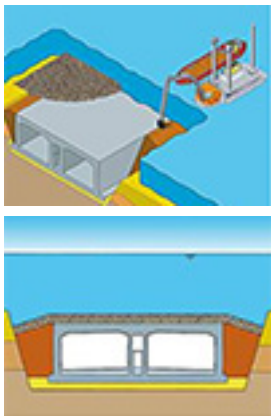


Chaque nouvel élément est appuyé contre l'élément précédent, sous l'eau. L'eau est ensuite retirée par pompage de l'interstice entre les coffrages.



La pression de l'eau à l'extrémité libre de l'élément qui vient d'être installé, comprime le joint en caoutchouc entre les deux éléments, refermant ainsi le joint.

Un matériau de remblayage est introduit sur les côtés et sur le dessus du tunnel afin de combler la tranchée et d'enterrer définitivement le



tunnel comme le montre l'illustration.

Des structures d'approches peuvent être aménagées sur les rives, avant, après ou en même temps que la construction du tunnel immergé, en fonction de la situation locale.